AESH
Accompagnement des élèves en situation de handicap

Contrat local – 7h-20h/semaine - A compter du 19/11/2026

Les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure

Missions

L'AESH joue un rôle tant auprès des enfants que de l'enseignant(e) avec qui elle travaille, et contribue ainsi à la mise en œuvre des objectifs éducatifs.

L'AESH a pour mission :

- L'accompagnement de l'élève dans les actes de la vie quotidienne,
- L'accompagnement et le soutien de l'élève dans les apprentissages,
- L'accompagnement à la vie sociale,
- La participation à la réalisation du projet de scolarisation.

L'AESH participe au suivi du projet personnalisé de scolarisation du jeune dans les lieux de vie considérés. Dans ce cadre il assiste aux réunions de mise en œuvre et de régulation du projet personnalisé de scolarisation (équipes de suivi de la scolarisation…).

L'AESH participe à la réalisation du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève. Soumis à une obligation de discrétion professionnelle (confidentialité des informations), l'AESH :

- prend connaissance des éléments contenus dans le projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- participe à la mise en œuvre de ce projet,
- participe au suivi de ce projet : il/elle est associé(e) aux réunions concernant l'élève en tant que membre de l'équipe éducative. Il/Elle observe et rend compte de ses observations concernant l'enfant,
- participe à l'information de la famille ou des représentants légaux de l'enfant sous le contrôle de l'enseignant(e) et échange avec les parents.

L'AESH veille à transmettre à l'enseignant(e) ses observations éventuelles concernant les enfants.

Compétences requises

Les « savoirs » : Diplôme/ expérience

- Maitrise du Français,
- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) : spécialisation Accompagnement à l'Éducation Inclusive et à la vie ordinaire
-

Les « savoir-faire » :

- un bon relationnel
- un intérêt pour le travail avec les enfants ou les adolescents
- le goût du travail d'équipe

Les « savoir-être » :

- Écoute
- Patience
- Empathie
- Respect du rapport hiérarchique et loyauté à l'institution
- Respect du devoir de réserve et discrétion

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **18/11/2026 (avant minuit, heure de Doha).**

Les étapes pour postuler

1. Cliquer sur « Postuler ».
2. Remplir les champs demandés.
3. Télécharger un unique fichier PDF (taille maximale : 10 MB), intitulé « NOM Prenom.pdf », comprenant les documents suivants :

- Lettre de motivation en français
- Curriculum vitae en français (avec photo)
- Copies des diplômes *(PI : en cas de recrutement définitif, une copie certifiée conforme de votre premier diplôme post-bac, le relevé de notes du dernier semestre ainsi que le certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés. Ces documents devront alors être légalisés et certifiés conformes selon la procédure applicable, notamment auprès du MOFA du pays ayant délivré le diplôme. Ces démarches pouvant être longues, il est conseillé de les anticiper.)*
- Relevé de notes du diplôme le plus élevé et/ou du concours, le cas échéant
- Attestations de stage / formation / qualification
- Justificatifs d'emploi / d'expérience et recommandations

- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, I-Prof
- Passeport (page avec la photo)
- QID Card (recto/verso), le cas échéant
- Livret de famille (si vous êtes marié(e) et/ou avez des enfants)
- Extrait du casier judiciaire du dernier pays de résidence.

Les candidatures incomplètes ou ne respectant pas les modalités demandées pourront ne pas être retenues.

Seuls les candidats retenus seront contactés